

Fiche informative - La relève en agriculture : entre renouvellement et continuité

Patrick Mundler

Volume 29, numéro 1, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1090426ar>

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1122>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (imprimé)

2564-2189 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Mundler, P. (2020). Fiche informative - La relève en agriculture : entre renouvellement et continuité. *Revue Organisations & territoires*, 29(1), 33–37. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1122>

© Patrick Mundler, 2020



Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

FICHE INFORMATIVE

La relève en agriculture : entre renouvellement et continuité

Patrick Mundler^a

Introduction

Même si sa contribution à l'emploi est en recul, l'agriculture reste un secteur d'insertion professionnelle important dans les territoires ruraux du Québec. La question de la relève en agriculture apparaît comme l'un des enjeux majeurs pour le développement du secteur, tant dans les régions agricoles dynamiques que dans les régions de déprise (Deschênes-Gilbert, 2007; Mundler et Ruiz, 2015).

Lorsqu'on observe le taux de renouvellement des exploitations agricoles au Québec, celui-ci apparaît plutôt élevé, comparativement aux autres provinces (Ouellet, Tondreau, Parent et Perrier, 2003; MAPAQ, 2018). Divers observateurs soulignent toutefois qu'il manquerait entre 200 et 400 établissements par an pour assurer le maintien du nombre de fermes (FRAQ, 2011; Parent, 2011). Ce maintien est vu comme une condition importante pour garder une densité suffisante d'exploitations agricoles sur les différents territoires de la province (FRAQ, 2015) afin tout à la fois de garantir le maintien de divers services et de contrecarrer l'isolement social et la dévitalisation des milieux ruraux (Parent, 2011).

1. Définitions

Au Québec, comme d'ailleurs dans de nombreux pays, la relève est définie par l'âge (agriculteur ou agricultrice âgé(e) de moins de 40 ans) et par le fait de conduire une activité agricole en ayant acquis au moins 1 % des parts d'une entreprise agricole (MAPAQ, 2018). C'est donc cette population qui est considérée comme *jeunes agriculteurs* dans la suite de ce texte. Cette définition écarte les établissements en agriculture réalisés par des personnes plus âgées. Le terme *relève* s'applique aux nouvelles générations et ne concerne qu'une fraction de ce que certains auteurs appellent les agriculteurs débutants, c'est-à-dire exploitant une ferme depuis 10 ans ou moins (Ahearn et Newton, 2009).

2. Constats, observations et tendances

En ce qui concerne la relève agricole, l'établissement semble se faire de plus en plus tard. Ainsi, selon les dernières données du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), l'âge moyen de la relève agricole est passé de 33,0 ans à 34,2 ans entre 2011 à 2016. La tranche d'âge des 35 à 39 ans a vu son importance augmenter de 42 % à 56 %, alors que, parallèlement, la tranche d'âge des 24 à 35 ans passait de 53 % à 41 %. Quant à la proportion des établissements avant 25 ans, elle ne représente plus que 3 % des établissements en 2016 (MAPAQ, 2018). Trois régions concentrent 54 % des établissements : Chaudière-Appalaches (21 %), Montérégie (20 %) et Centre-du-Québec (13 %).

La relève agricole a ses institutions propres : des programmes de soutien spécifiques, dont le Programme de soutien à la relève et à l'entrepreneuriat agricole du MAPAQ et le Programme d'appui financier à la

^a Chercheur au CRDT, Université Laval

relève agricole de la Financière agricole du Québec, qui proposent tous deux des subventions; ou encore le Fonds d'investissement pour la relève agricole, qui offre des prêts de mise de fonds et un service d'achat-location du foncier. Elle dispose également d'une association dédiée : la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ).

Pendant longtemps, la relève agricole s'est exercée pour l'essentiel au sein des familles, ce qui est appelé *transfert familial*. Or, depuis quelques années, divers travaux, au Canada comme ailleurs, soulignent des signes de renouvellement des établissements en agriculture : accroissement des établissements hors cadre familial; élévation des niveaux de formation; féminisation de la relève; stratégies de diversification, incluant l'introduction de nouvelles productions et l'accroissement de la valeur ajoutée par la transformation, par la vente directe ou encore par l'agrotourisme (Laforge, Fenton, Lavalée-Picard et McLachlan, 2018; Milone et Ventura, 2019).

Ainsi, comme le montre la figure 1, une compilation des rapports successifs établis par le MAPAQ (2014, 2018) permet de constater une augmentation continue des établissements en agriculture réalisés par des jeunes qui créent leur entreprise agricole. Ce type d'établissement est passé de 27 % à 35 % entre 2006 et 2016.

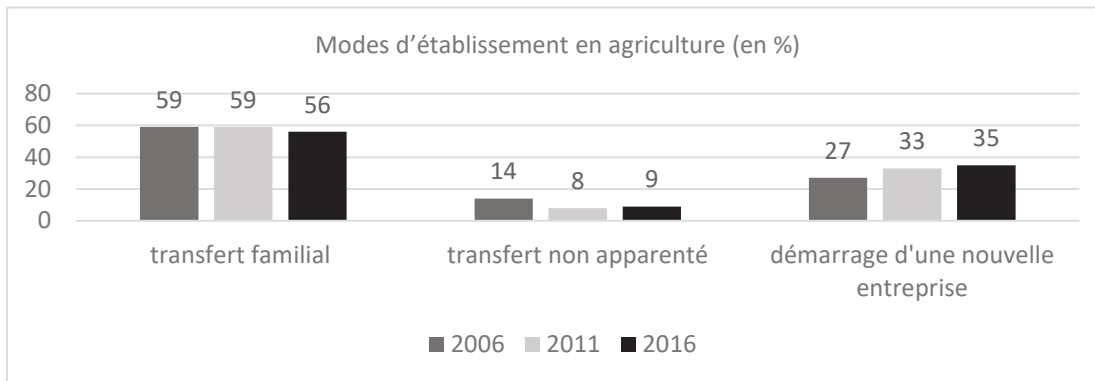


Figure 1 – Évolution des modes d'établissement en agriculture
Source : MAPAQ, 2014, 2018

Un autre constat concerne la féminisation de la relève, laquelle s'observe tout particulièrement dans la catégorie des créations d'entreprises (voir figure 2). Les femmes représentent en moyenne 27 % de la relève au Québec. Cette présence des femmes est proportionnellement plus forte dans certaines régions : Outaouais (38 %), Capitale-Nationale (34 %) et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (32 %).

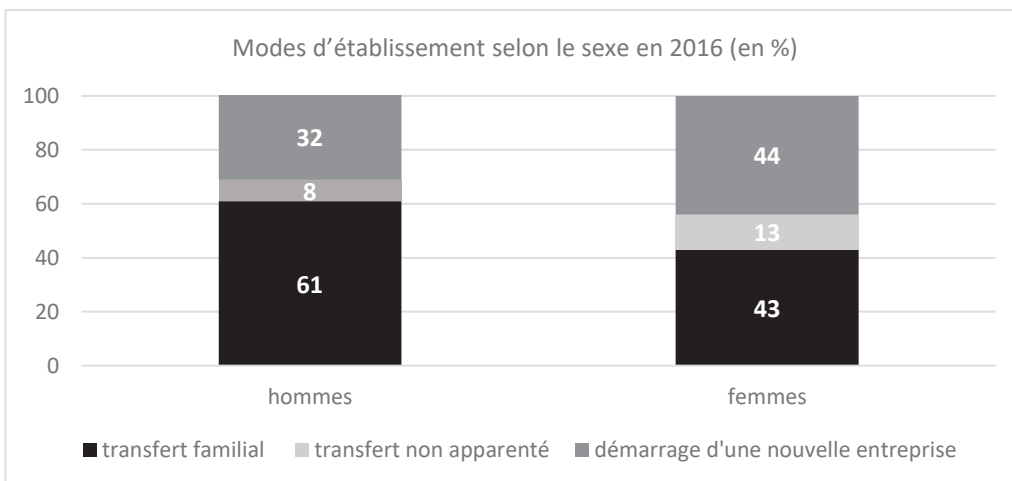


Figure 2 – Nombre de femmes dans la création d'entreprises
Source : MAPAQ, 2018

3. L'accueil d'un nouveau public dans le secteur agricole

Une enquête que nous avons conduite auprès d'agriculteurs (tous profils d'âge confondus) qui distribuent en circuits courts au Québec (Mundler et collab., 2017) montre que, sur 212 répondants :

- 69 % ont démarré une entreprise (contre 35 % en moyenne québécoise);
- 55 % ne sont pas issus du milieu agricole (contre 26 % en moyenne québécoise);
- 48 % ont une formation universitaire (contre 14 % en moyenne québécoise);
- 36 % sont des femmes (contre 26 % en moyenne québécoise).

Ces derniers chiffres permettent de faire le postulat suivant : les évolutions constatées dans les statistiques au sujet de la relève ne concernent pas toutes les formes d'établissement de manière indifférenciée. Les renouvellements qui touchent la relève agricole semblent témoigner d'une transformation plus en profondeur de l'agriculture.

D'un point de vue sectoriel, et même si cela n'est pas intentionnel, les principaux dispositifs de la politique agricole québécoise restent encore beaucoup orientés vers les transferts familiaux. Comme le note le MAPAQ : « Les transferts non familiaux ont lieu le plus souvent dans des secteurs non contingentés ou ne bénéficiant pas de l'assurance stabilisation » (2014, p. 45). La raison est double.

D'une part, l'entrée dans la profession reste un investissement lourd, en particulier dans les productions sous gestion de l'offre, lesquelles nécessitent, outre le foncier et les biens mobiliers et immobiliers, l'achat de droits à produire. On peut citer pour exemple la production laitière. Pour chaque kilo de matière grasse produite annuellement (ce qui correspond en gros à la production d'une vache), le candidat à l'établissement devra financer l'achat d'un quota de 25 000 dollars. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de voir que l'essentiel des établissements en production laitière reste familial (87 %).

D'autre part, comme en témoigne la figure 3, les candidats à l'établissement en agriculture visent souvent des productions émergentes ou des productions leur permettant de dégager de la valeur ajoutée en minimisant les investissements fonciers, à la fois par goût et pour limiter le coût de leur établissement.

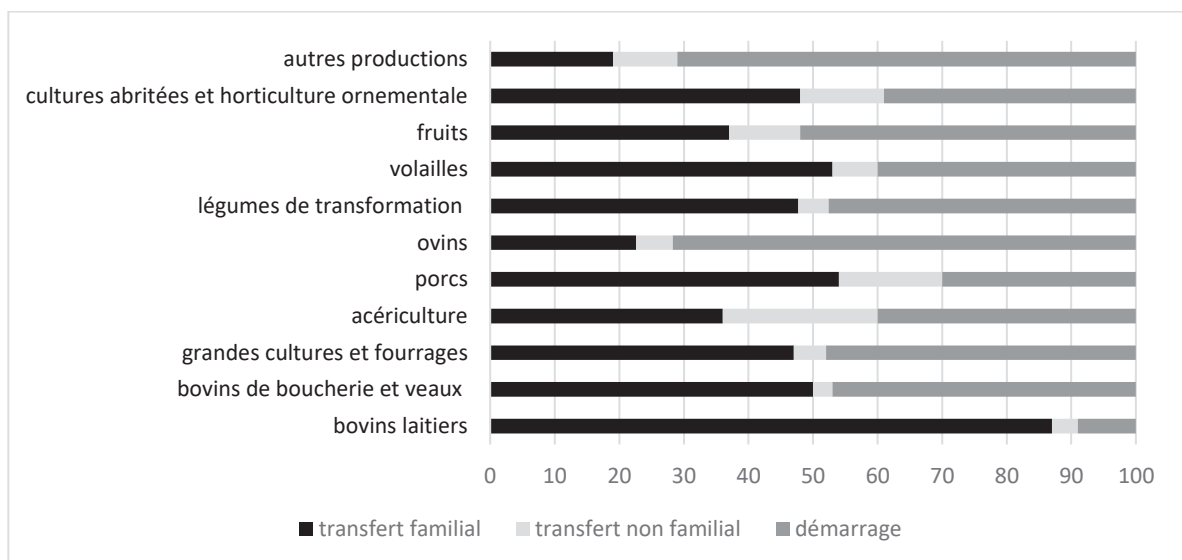


Figure 3 – Distribution de la relève selon l'activité et le mode d'établissement (en % pour chaque catégorie)
Source : MAPAQ, 2018

Conclusion

Au final, tous ces éléments brossent un portrait de la relève en agriculture qui témoigne de dynamiques encore mal identifiées de renouvellement d'une partie de la population agricole. Alors que la relève familiale connaît une certaine crise des vocations et que l'accroissement continu de la taille des exploitations agricoles et de la valeur des actifs dans les productions standards rend difficile la reprise des exploitations, que ce soit dans un cadre familial ou non, de nouveaux candidats et candidates à l'établissement en agriculture se manifestent. Ces nouveaux entrants viennent plus souvent d'un milieu familial non agricole, sont plus souvent des femmes et ont un niveau de formation plus élevé.

De leur côté, les dispositifs institutionnels de soutien à la relève, pensés initialement dans un cadre sectoriel et pour la relève familiale, évoluent aussi pour mieux tenir compte de cette nouvelle réalité. Ils se territorialisent à travers la mise en place de divers outils d'accompagnement et s'adaptent doucement afin d'accueillir ces agriculteurs non issus du milieu agricole et faisant face à la double problématique de leur insertion sociale et culturelle et de la réussite économique de leur projet d'entreprise.

Si, indéniablement, ces nouveaux agriculteurs ne bénéficient pas des avantages nombreux à s'établir dans un cadre familial (Blanc et Perrier-Cornet, 1999), l'expérience acquise hors de l'agriculture est souvent mobilisée dans les activités périphériques à la production.

Sur le plan matériel, les données du MAPAQ (2018) montrent que les nouveaux installés démarrent sur des fermes plus petites et aux revenus moins élevés que les agriculteurs s'installant dans le cadre d'une relève familiale.

Sur le plan immatériel, là où la relève familiale bénéficie en quelque sorte d'un capital familial et d'autochtonie (Renahy, 2010) facilitant son établissement, ces nouveaux agriculteurs bénéficient d'un capital social et scolaire leur permettant de développer des activités périphériques à la production, par exemple la transformation et la vente (Mundler et Laughrea, 2016); de maîtriser la communication attendue par les consommateurs; et de partager avec eux diverses valeurs sociales, économiques et environnementales (Jarosz, 2008). À leur façon, ces agriculteurs développent diverses innovations économiques, sociales et techniques (Lobley, 2010; Laforge et collab., 2018) et contribuent à renouveler par petites touches la profession agricole.

Sur le plan territorial, la relève agricole est devenue ces dernières années un sujet d'intérêt majeur. Elle apparaît comme une priorité dans les plans de développement de la zone agricole (Ruiz et collab., 2019). Ainsi, de nombreux territoires ont mis en place des initiatives visant à favoriser la création d'entreprises agricoles diversifiées et commercialisant localement leurs produits. Citons pour exemples les banques de terre ou les banques de fermes, qui visent à mettre en relation des agriculteurs sans relève avec des candidats recherchant une exploitation agricole. Ces dernières sont aujourd'hui regroupées dans un dispositif provincial appelé L'ARTERRE et auquel participent plus de 75 municipalités régionales de comté (MRC) situées dans presque toutes les régions du Québec. Citons également les incubateurs d'entreprises agricoles, à l'image de la Plate-forme agricole de L'Ange-Gardien (www.demarretafermebio.com), qui offrent un dispositif permettant aux futurs agriculteurs de démarrer leur projet en testant leur production et leur commercialisation.

RÉFÉRENCES

Ahearn, M. C. et Newton, D. J. (2009). Beginning farmers and ranchers. *USDA Economic Information Bulletin*, 53.
Repéré à www.ers.usda.gov/webdocs/publications/44395/9417_eib53_1_.pdf?v=0

Blanc, M. et Perrier-Cornet, P. (1999). Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles. *Économie rurale*, 253(1), 8-14. http://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1999_num_253_1_5107

- Deschênes-Gilbert, J.-P. (2007, mars). *Modes et modèles de transfert ou comment sortir du « traditionnel » transfert parents-enfants*. Communication présentée lors du Colloque sur l'établissement et le retrait en agriculture du CRAAQ, Drummondville, Québec.
- Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). (2011). *Des solutions concrètes pour la pérennité du secteur agricole*. Mémoire déposé à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles. Repéré à www.fraq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/02/memoire-fraq.pdf
- Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). (2015). *Les aspirations et les besoins des jeunes qui nourriront le Québec de demain : analyse multisectorielle de l'établissement en agriculture*. Mémoire déposé au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Repéré à www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/consultations-2015/union-producteurs-agricoles-et-fed-releve-agricole.pdf
- Jarosz, L. (2008). The city in the country: Growing alternative food networks in Metropolitan areas. *Journal of Rural Studies*, 24(3), 231-244. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2007.10.002>
- Laforge, J., Fenton, A., Lavalée-Picard, V. et McLachlan, S. (2018). New farmers and food policies in Canada. *Canadian Food Studies*, 5(3), 128-152. <https://doi.org/10.15353/cfs-rcea.v5i3.288>
- Lobley, M. (2010). Succession in the family farm business. *Journal of Farm Management*, 13(12), 839-851. Repéré à www.researchgate.net/profile/Matt_Lobley/publication/259638644_Succession_in_the_family_farm_business/links/568f8a0908aead3f42f25547/Succession-in-the-family-farm-business.pdf
- Milone, P. et Ventura, F. (2019). New generation farmers: Rediscovering the peasantry. *Journal of Rural Studies*, 65, 43-52. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2018.12.009>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2014). *Portrait de la relève agricole au Québec 2011*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). (2018). *Portrait de la relève agricole au Québec 2016*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Mundler, P., Gouin, D.-M., Dominguez, S., Godefroy, S., Laughrea, S. et Ubertino, S. (2017) *Productions sans quota et commercialisation en circuits courts : statut et enjeux*. Rapport final de recherche remis au CIRANO. Québec : Université Laval. Repéré à <https://cirano.qc.ca/files/publications/2017RP-05.pdf>
- Mundler, P. et Laughrea, S. (2016). The contributions of short food supply chains to territorial development: A study of three Quebec territories. *Journal of Rural Studies*, 45, 218-229. <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2016.04.001>
- Mundler, P. et Ruiz, J. (2015). *Analyse des enjeux de la multifonctionnalité de l'agriculture québécoise dans les contextes d'agriculture dynamique et périurbaine*. Rapport final de recherche remis au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Québec/Trois-Rivières : Université Laval et Université du Québec à Trois-Rivières. Repéré à https://agriculture-et-territoires.fsaa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe_Multifonctionnalite_et_gouvernance/Mundler_Ruiz_MFA_RapportFinal_BasseResolution_MARS2015.pdf
- Ouellet, E., Tondreau, J., Parent, D. et Perrier, J.-P. (2003). La transmission de la ferme québécoise d'une génération à l'autre : au-delà des considérations économiques, une question d'échanges, d'intégration aux tâches et de délégation du pouvoir. *Recherches sociographiques*, 44(1), 141-164. <https://doi.org/10.7202/007194ar>
- Parent, D. (2011). Les réalités et défis de la relève agricole. Dans L. Cadieux et B. Deschamps (dir.), *Le duo cédant/repreneur* (p. 239-257). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Renahy, N. (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie : genèse et usages d'une notion. *Regards sociologiques*, 40, 9-26.
- Ruiz, J., Decelles, A.-M., Dumont, A., Joncoux, S., Lewis, N. et Mundler, P. (2019). Les plans de développement de la zone agricole : vers une réconciliation entre aménagement du territoire et agriculture? Dans M.-U. Proulx et M.-C. Prémont (dir.), *La politique territoriale au Québec : 50 ans d'audace, d'hésitations et d'impuissance* (p. 247-271). Québec : Presses de l'Université du Québec.